

Date de convocation : 14 janvier 2020

Le 21 janvier 2020 à 18h00

Le Bureau syndical d'eau du bassin caennais s'est réuni en séance publique en salle du conseil municipal à Laize-Clinchamps, sous la présidence de Daniel FRANCOISE, Président.

Etaient présents : Monsieur Alain ARTISON, Monsieur Marcel AUDE, Monsieur Didier BERTHELOT, Monsieur Claude BOSSARD, Monsieur Michel BOSSUYT, Monsieur Amand CHOQUET, Monsieur Joël COTREL, Monsieur Gilles DUMENIL, Monsieur Claude FOUCHER, Monsieur Daniel FRANCOISE, Monsieur Guy GONDOUIN, Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Nicolas JOYAU, Monsieur Alain LAJOYE, Monsieur Jean-Claude LECLERE, Madame Janine LETOURNEUR, Monsieur François LIBEAU, Madame Véronique MASSON, Monsieur Laurent MATA, Madame Lydie PRIEUR, Monsieur Serge RICCI, Monsieur Alain THEVENIAUD, Monsieur Daniel THOMASSE, Monsieur Jacky ZANOVELLO.

Excusés : Madame Brigitte BARILLON, Madame Stéphanie CALME-GUILLOU, Monsieur Sengdèd CHANTHAPANYA, Monsieur Christian CHARDON, Monsieur Alain COLOMBE, Monsieur Xavier DOSSEUR, Monsieur Dominique DUVAL, Monsieur Jean-Paul FANET, Monsieur Jean-Michel GODET, Monsieur Bruno HITIER, Monsieur Philippe MARIE, Monsieur François-Xavier PALAO, Madame Emilie ROCHEFORT, Monsieur Daniel RODON, Monsieur Alain TRANCHIDO.

Le bureau désigne Claude BOSSARD secrétaire de séance.

COMMUNICATIONS DU PRÉSIDENT

N° BS-2020-01-1 - RÉALISATION D'UN MARCHÉ DE TRAVAUX - GROUPEMENT DE COMMANDES - ADOPTION DU PROGRAMME - CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN LA MER

Le Bureau syndical, après en avoir délibéré :

DÉCIDE d'adhérer au groupement de commandes permanent pour la réalisation d'un marché de travaux avec la Communauté urbaine Caen la mer concernant la réalisation de moyens d'accès et d'équipements de mise en sécurité,

APPROUVE le projet de convention constitutive du groupement de commandes dont le texte est joint en annexe,

SOLLICITE l'Agence de l'eau Seine Normandie ou tout autre organisme pour subventionner cette opération au taux le plus élevé.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne

exécution de la présente délibération.

Unanimité

N° BS-2020-01-2 - DISTRIBUTION EAU POTABLE - Acquisition de deux parcelles supportant un réservoir d'eau potable.

Le Bureau syndical, après en avoir délibéré :

DECIDE d'acquérir les parcelles C211 et C207, d'une superficie respective de 150m² et de 300 m², situées à Val d'Arry afin d'exploiter le réservoir dans le cadre de sa compétence distribution au prix d'1 € du m²,

DECIDE que le syndicat Eau du bassin caennais prendra à sa charge les frais de cessions,

PRECISE que les parcelles de terrain acquises seront classées dans le domaine privé du syndicat d'Eau du bassin caennais,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer les actes notariés d'acquisition ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Unanimité

N° BS-2020-01-3 - CONVENTION POUR LA FOURNITURE D'EAU POTABLE EN GROS PAR EAU DU BASSIN CAENNAIS ET SYNDICAT RIVE DROITE DE L'ORNE

Le Bureau syndical, après en avoir délibéré :

APPROUVE le projet de convention de fourniture d'eau en gros à conclure avec le syndicat RDO et la société SAUR,

AUTORISE le Président à signer ce projet de convention ainsi que tous les documents nécessaires à son exécution.

Unanimité

N° BS-2020-01-4 - CONVENTION POUR LA FOURNITURE D'EAU POTABLE EN GROS PAR EAU DU BASSIN CAENNAIS ET SYNDICAT EAUX SUD CALVADOS

Le Bureau syndical, après en avoir délibéré :

APPROUVE le projet de convention de fourniture d'eau en gros à conclure avec le syndicat EAUX SUD CALVADOS et la société SAUR,

AUTORISE le Président à signer ce projet de convention ainsi que tous les documents nécessaires à son exécution,

Unanimité

N° BS-2020-01-5 - GROUPEMENT DE COMMANDES ' DOMAINE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

ET DE LA COMMUNICATION ' Avenant N° 1 à la convention

Le Bureau syndical, après en avoir délibéré :

APPROUVE les termes de l'avenant n°1 à la convention de groupement de commandes « Domaine des technologies de l'information et de la communication »,

AUTORISE le président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Unanimité

N° BS-2020-01-6 - PARTICIPATION AU MARCHÉ - ACCORD-CADRE ' MARCHÉ DE SUIVI DU SYSTEME DE GESTION FINANCIERE ASTRE GF '

Le Bureau syndical, après en avoir délibéré :

DECIDE de participer au marché de suivi de gestion financière dans le cadre du groupement de commandes « domaine des technologies de l'information et de la communication »,

ACTE que la participation à la consultation engage Eau du bassin caennais à exécuter le marché/accord-cadre correspondant avec la ou les entreprises retenues,

APPROUVE l'expression des besoins d'Eau du bassin caennais annexée à la présente délibération,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Unanimité

N° BS-2020-01-7 - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE MEDIATEUR DE L'EAU

Le Bureau syndical, après en avoir délibéré :

AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat avec le médiateur de l'eau ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Unanimité

(Diffusion aux Collectivités membres d'Eau du bassin caennais)

Affiché le

24 JAN. 2020

Le Président,

Daniel FRANCOISE

10/10/10